

Formulaire de résiliation de contrat

Sherbrooke Loisirs-Action

Les remboursements sont calculés selon la Loi de la protection du consommateur. Une modification à la Loi prévaut sur ce formulaire. Pour les ateliers à exécutions successives (plus d'une séance/semaine) :

La politique de remboursement s'applique comme suit:

- Avant le début des activités : 100 % des frais d'inscriptions sont remboursés. Toutefois, votre contrat (commande) sera annulé en totalité et non en partie. Donc, si vous aviez une ou plusieurs autres activités dans cette commande, vous devrez procéder à une nouvelle inscription avec les places disponibles au moment de l'annulation, si vous désirez vous réinscrire. Les citoyens en liste d'attente auront préséances s'il y a lieu.

- Après le début des activités dans une même commande : Le montant du remboursement est calculé, au prorata, à partir de la date de réception (*voir le paragraphe "Comment résilier le contrat?"*) du formulaire de résiliation de contrat par Sherbrooke Loisirs-Action, selon les activités/semaines passées. À cela s'ajoute des frais d'administration de 10 %. Toutefois, votre contrat (commande) sera annulé en totalité et non en partie. Donc, si vous aviez une ou plusieurs autres activités/semaines dans cette commande, vous devrez procéder à une nouvelle inscription avec les places disponibles au moment de l'annulation. Les citoyens en liste d'attente auront préséances s'il y a lieu.

Pour les activités d'une seule séance : Conformément à la Loi de la protection du consommateur, il n'y a aucun remboursement lorsqu'il s'agit d'une inscription à une activité d'une seule séance.

Comment résilier le contrat?

Vous devez nous transmettre, par la poste, par courriel (info@sherbrookeloisirsaction.com), ou en personne à notre lieu d'affaires, le formulaire de résiliation se trouvant sur notre site internet (www.sherbrookeloisirsaction.com), et ce, sur nos heures d'ouverture (lundi au vendredi, 8h30 à midi et 13h à 16h). Les formulaires reçus en dehors de nos heures d'affaires sont traités et considérés le jour et l'heure ouvrable suivant. Nous disposons de 10 jours, à compter de la date de réception de votre avis, pour procéder au remboursement, s'il y a lieu.

Coordonnées du responsable du compte

Prénom

Nom

Rue

Code postal

Ville

Téléphone

Activité à annuler

En vertu de l'article 193 de la loi sur la protection du consommateur, je résilie le contrat me liant avec Sherbrooke Loisirs-Action.

Conclu le (date de conclusion du contrat)

À (lieu)

Signature

Raison de la résiliation

Changement d'horaire

Le cours ne correspond pas à mes attentes

Autre:

Réservé à l'administration

Date de réception du formulaire

Montant de la commande

Montant remboursé

Signature de l'adjointe-administrative

Signature de la direction